

BGFIBANK/Scandale des cartes Visa prépayées

Edgard Théophile Anon en prison

Justelin NDEMEZO'O
ESSONO
Libreville/Gabon

L'ex-Administrateur directeur général de BGFIBank ainsi que huit cadres ont été déférés, mercredi, à la prison centrale de Libreville pour des faits "d'association de malfaiteurs et complicité de vol aggravé" dans le scandale des cartes Visa prépayées.

L'EX-ADMINISTRATEUR directeur général du groupe BGFIBank, Edgard Théophile Anon est incarcéré à la prison centrale de Libreville depuis mercredi dernier. Avec lui, huit autres cadres de la banque. Ils sont tous inculpés pour des faits "d'association de malfaiteurs et

complicités de vol aggravé" dans le scandale des cartes Visa prépayées BGFIBank. Dans le cadre de cette affaire, une vingtaine d'agents de cette banque gabonaise de renom, notamment L'ADG Edgard Théophile Anon et des responsables de l'informatique et de la monétique avaient été placés en garde à vue dans une unité de police. Au terme de celle-ci, 11 ont été présentés devant le parquet mardi et mercredi. Edgard Théophile Anon et huit cadres ont été inculpés et deux agents ont été laissés en liberté provisoire mais "restent inculpés des faits d'associations de malfaiteurs et complicités pour de vol aggravé." Huit autres personnes - tous de nationalité ouest-africaine -, présentées comme



Photo : D.R

Edgard Théophile Anon, l'ex-ADG de BGFIBANK, est incarcéré à la prison centrale de Libreville pour "association de malfaiteurs et complicité de vol aggravé".

des auteurs parce que ce sont elles qui ont procédé aux retraits des fonds en Europe avec la carte Visa prépayée, la justice gabonaise va solliciter la coopération internationale pour leur ex-

tradition au Gabon en vue de rendre des comptes à la justice, confie une source judiciaire.

SCANDALE Le scandale des cartes Visa prépayées est né

à la suite d'un dysfonctionnement informatique et de la monétique. BGFIBank a lancé un service qui consiste pour une personne, cliente de la banque ou pas, à effectuer des versements auprès de ses guichets. Cela permet à l'épargnant de faire, à l'international, des retraits auprès des guichets BGFIBank ou de ses prestataires, selon un plafond fixé. Les huit ouest-Africains cités ci-dessus, ont acheté plus de 400 cartes Visa prépayées, indique une source judiciaire. Or, dans la nuit de vendredi 17 au samedi 18 février 2017, la banque a été victime d'une intrusion de son système informatique pour les GAB (Guichets automatiques de banque). Résultat des courses : entre minuit et 3 heures du matin, les pla-

fonds des cartes Visa prépayées ont été augmentés simultanément. « L'enquête a révélé qu'il y a eu des intrusions ou des manœuvres du système informatique et de la monétique qui ne peuvent être faites que par des personnes avisées », explique une source judiciaire. « Il y a eu des retraits de fonds simultanément en France, au Luxembourg, en Allemagne et en Suisse qui se sont élevés à 1,9 milliard de francs. Le préjudice aurait pu être plus salé encore si une structure spécialisée n'était pas intervenue pour arrêter ces soustractions frauduleuses. Ces opérations se sont déroulées sans que BGFIBANK ait la lecture de ces intrusions pour pouvoir arrêter l'hémorragie. », a conclu cette source.

Fait d'ailleurs

Un couple de Russes détroussé sur une autoroute près de Paris

Un couple de Russes s'est fait voler pour 100000 euros (plus de 65 millions de francs) de bijoux et effets de marque mardi soir sur une portion d'autoroute au nord de Paris devenue le théâtre de vols à la portière. Le couple, qui venait d'atterrir à

l'aéroport du Bourget dédié à l'aviation privée, circulait vers 21H00 GMT sur l'autoroute à bord d'un véhicule avec chauffeur. Selon le quotidien Le Parisien, leur voiture a été poussée vers la sortie par un autre véhicule. Trois malfaiteurs se sont alors em-

parés de bijoux, vêtements et autres effets du couple, a détaillé une source policière. Le préjudice est estimé à 100000 euros. Cette portion de l'autoroute qui dessert les aéroports de Roissy et du Bourget est régulièrement le théâtre de vols à la portière.

En novembre, deux riches Qataris qui roulaient vers Paris avaient été délestées de cinq millions d'euros. Un mois plus tôt, un taxi à bord duquel circulait un chef d'entreprise et son épouse avait été attaqué par trois hommes qui avaient dérobé leurs bagages pour un préjudice

estimé à 100000 euros. En août 2014, un prince saoudien s'était fait attaquer par un commando d'hommes armés et cagoulés à son arrivée à l'aéroport du Bourget. Les voleurs s'étaient emparés de 250000 euros et de documents diplomatiques.



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
COMMISSION AD HOC POUR L'ELECTION AU SEIN DU CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE

ELECTIONS DES CONSEILS PROVINCIAUX DE LA JEUNESSE



ETAPE 1

du 01 au 04 mars 2017
Tchibanga - Mouila - Lambaréné

ETAPE 2

du 06 au 08 mars 2017
Makokou - Oyem

ETAPE 3

du 10 au 12 mars 2017
Franceville - Koulamoutou

ETAPE 4

du 14 au 16 mars 2017
Port-Gentil - Libreville

du 24 au 25 mars 2017
à Libreville

Assemblée Générale Elective du Conseil National de la Jeunesse

Les dépôts de candidatures se font auprès de chaque direction provinciale de la jeunesse.